PROGRAMME DE FORMATION

Communication responsable : éviter l'écoblanchiment et respecter les règles des allégations environnementales

Commerce, Marketing & Vente

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0479	V2026-005	3 novembre 2026	Commerce, Marketing & Vente

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
7 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	2 modules 4 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Reconnaître une pratique d'écoblanchiment dans un message, un emballage ou un contenu en ligne et situer le cadre qui s'applique (loi, réglementation européenne, autorégulation).

Identifier les mentions interdites et les allégations soumises à des conditions (neutralité carbone, compensation, labels, allégations génériques).

Reformuler une allégation environnementale pour la rendre précise, vérifiable, proportionnée et justifiée par des preuves.

Constituer le dossier de preuves d'une allégation et organiser un circuit de relecture et de validation des messages.

L'essentiel de la formation

Public visé

Responsables et chargés de marketing ou de communication, dirigeants de TPE-PME, chefs de produit, community managers, agences et rédacteurs qui conçoivent ou valident des messages, emballages, publicités et contenus mettant en avant une qualité environnementale.

Prérequis

- Aucun prérequis juridique. Participer, même ponctuellement, à la conception ou à la validation de messages commerciaux.
- Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet et d'un traitement de texte.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, de 7 h. Chaque leçon s'ouvre sur une mise en situation dans une entreprise fictive ; l'apprenant analyse des messages, emballages et publications fictifs, tranche des cas dans des scénarios à embranchements, reformule des allégations, constitue un dossier de preuves et conduit une relecture de campagne. Plus de la moitié du temps est consacrée à ces mises en situation corrigées ; les apports (vidéos courtes, fiches sourcées) citent les textes à relire à leur date d'usage. Accompagnement par un formateur par messagerie.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Études de cas
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Répartition du temps de formation : **15 %** théorique · **52 %** pratique · **33 %** évaluation

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur

Modalités d'évaluation

Positionnement initial non éliminatoire ; corrections détaillées des analyses et scénarios ; reformulations et dossier de preuves vérifiés sur grille critériée ; deux quiz de module ; évaluation finale composée d'un cas pratique de relecture de campagne et d'un questionnaire. Seuil de réussite interne : 70 %. Aucune certification n'est délivrée.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches compatibles avec les lecteurs d'écran, navigation au clavier, visuels d'exercice accompagnés d'une description textuelle. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, modalités d'évaluation).

Tarif de la formation

Prix : **490 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

2 modules, 4 leçons — durée totale 7 h.

01 Comprendre l'écoblanchiment et le cadre des allégations environnementales

1. Reconnaître l'écoblanchiment
2. Mentions interdites, allégations encadrées et autorégulation

02 Communiquer juste : allégations justifiées, preuves et validation

1. Construire une allégation justifiée
2. Relire, faire valider et défendre une campagne